

APPEL DE CANDIDATURES POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) DE LA MRC DE BÉCANCOUR

Bécancour, le 30 janvier 2018 – En vue de la prochaine assemblée générale annuelle du Centre local de développement (CLD) de la MRC de Bécancour prévue le 28 mars 2018, le présent conseil d'administration, sous la présidence de madame Lucie Allard, sera officiellement dissous, et ce, suite à l'adoption des nouveaux règlements généraux lors de l'assemblée générale spéciale qui a eu lieu le 17 janvier dernier.

La procédure administrative de la modification des règlements généraux résulte d'une démarche et d'un long travail amorcé par les membres du conseil d'administration, et ce, depuis près d'un an et demi. Ce changement dans les règlements reflète davantage l'organisation que nous voulons être, un organisme déterminé à travailler en collaboration avec tous les partenaires, toutes les entreprises et tous les élus municipaux, et ce, en donnant l'accès à un plus grand éventail de personnes membres du CLD.

Le nouveau conseil d'administration sera composé de neuf membres dont cinq personnes provenant des membres corporatifs, deux personnes issues des membres municipaux et deux personnes provenant des membres individuels. Toutefois, le nouveau conseil doit être composé d'un minimum d'une personne provenant de l'économie sociale ou coopérative issue des membres corporatifs, d'un maximum de deux personnes issues des élus municipaux, pas plus d'un délégué d'une même organisation ou d'une même municipalité et aucun siège pour les employés et les ex-employés de moins de cinq ans, ainsi que pour les membres partenaires.

La durée du mandat d'un administrateur est de deux (2) ans. Toutefois, cette année, il y aura des membres qui seront élus ou réélus pour un mandat d'un an afin d'assurer une alternance dans le renouvellement des membres. Cette année, quatre sièges seront en élection pour une durée d'un an (deux membres corporatifs, un membre municipal et un membre individuel) et cinq membres pour deux ans (trois membres corporatifs, un membre municipal et un membre individuel).

Selon le préfet de la MRC de Bécancour, monsieur Mario Lyonnais, « *depuis trois ans, suite aux nouvelles orientations imposées par le gouvernement du Québec, soit de confier le développement économique aux MRC, les membres du conseil d'administration ont travaillé fort pour doter le CLD d'une structure des plus innovantes. Comme la situation est une procédure administrative et que le CLD se doit de réélire au complet le conseil d'administration, les membres du conseil des maires souhaitent que les membres du conseil d'administration actuel démontreront un intérêt à se représenter ainsi nous invitons la collectivité éligible à solliciter un siège. Toutes les expériences pertinentes à faire avancer le CLD sont importante pour poursuivre le virage qu'a entrepris le CLD* ».

Les personnes intéressées à combler un des postes d'administrateurs doit manifester son intérêt en faisant parvenir directement son dossier de mise en candidature à M. Daniel Béliveau, directeur général, par courrier à l'adresse suivante : CLD de la MRC de Bécancour, 3689-1, boulevard Bécancour, Bécancour (Québec) G9H 3W7 ou par courriel : d.beliveau@mrcbecancour.qc.ca. Les personnes intéressées à joindre l'équipe sont invitées à poser leur candidature avant le **11 février 2018**.

Une candidature est proposée au moyen d'un formulaire d'inscription qui est disponible auprès de Mme Annie Brunelle, secrétaire de direction au CLD, par courriel à l'adresse a.brunelle@cldbécancour.qc.ca ou encore par téléphone au 819 298-2070 ou en le téléchargeant sur le site Internet du CLD au www.cldbécancour.qc.ca/cld/conseil-administration.

Le conseil d'administration remercie la communauté d'affaires de leur intérêt porté envers leur organisme de développement économique de la MRC de Bécancour.

À propos du CLD

Le Centre local de développement (CLD) de la MRC de Bécancour est une organisation à but non lucratif impliqué dans le développement de sa région. Le CLD vise à stimuler et faciliter l'implantation et le développement d'entreprises sur son territoire par la mise en place de conditions favorables au développement de l'entrepreneuriat et en assumant la coordination d'un guichet multiservices offrant une approche personnalisée.

-30-

Information :

Daniel Béliveau
Directeur général
CLD de la MRC de Bécancour
819 298-3300, poste 226
d.beliveau@mrcbecancour.qc.ca

Source :

Isabel Rouette
Conseillère en communication
CLD et MRC de Bécancour
i.rouette@cldbécancour.qc.ca